

Décision Générale colonial

Décision n° 40 du 14 janvier 1939,

n° 40

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 14 janvier 1939
Numéro JO n° 507 du 28/02/1939	Date du numéro 28 février 1939

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent Rigail, de la compagnie des le légraphistes coloniaux, breveté radioteélegraphiste détaché hors-cadres à la Côte Francaise des Somalis est affecté à la station Côtière de T.S.F. à compter du jour de son débarquement.